

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. La Ligue Iteka est décentralisée en 17 fédérations et 32 sections».

Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°211 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».

Semaine du 20 au 26 avril 2020



En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 26 avril 2020, au moins 551 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.

TABLE DES MATIERES

PAGES

SIGLES ET ABREVIATIONS.....3

0. INTRODUCTION.....4

I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME..... 5

I.1.DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE ET DES ADMINISTRATIFS 5

II. FAITS SECURITAIRES.....6

III. CONCLUSION.....9

SIGLES ET ABREVIATIONS

BSR : *Bureau Spécial de Recherche*

CDS : *Centre de Santé*

CNDD-FDD : *Conseil National pour la Défense de la Démocratie
-Front pour la Défense de la Démocratie*

CNL : *Congrès National pour la Liberté*

ECOFO : *Ecole Fondamentale*

VS : *Violences Sexuelles*

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations, des atteintes et des violations des droits de l'homme ont été enregistrées comme suit : au moins 1 cas de VS, 1 personne torturée, et 15 personnes arrêtées arbitrairement.

Des Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD, des administratifs, des policiers et des militaires sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Parmi les victimes enregistrées figurent des membres du parti CNL.

Ce bulletin relève des cas de VS, de tortures et d'arrestations arbitraires dans le pays.

Au cours de cette période, la Ligue Iteka a relevé des cas de blessés suite aux attaques, de tentative d'assassinat, d'intimidations, de la politique en milieu scolaire et des campagnes précoces du parti CNDD-FDD dans certaines provinces du pays.

I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME

I.1.DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE ET DES ADMINISTRATIFS

Un membre du parti CNL torturé en commune Gitaramuka, province Karuzi

En date du 24 avril 2020, vers 21 heures sur la colline Ruhata, zone et commune Gitaramuka, province Karuzi, Alexis Niyongabo, membre du parti CNL a été battu et cassé la jambe gauche par un groupe d'Imbonerakure dont Innocent Nkeshimana, chef collinaire des Imbonerakure et Népomuscène Kwizera dirigés par Anselme Maniragaba, chef de la sous-colline Ruhata. Selon des sources sur place, six membres du parti CNL, Benoît Biragahorabityo, Cyriaque Barimwabiri, Hilbert Nduwayo, Floribert Niyongabo, Tite et Alexis Niyongabo, rentraient d'un cabaret et sont tombés dans un groupe d'Imbonerakure armés des bâtons et de matraques qui les ont accusés de tenir une réunion illégale. Selon des sources sur place, après une longue discussion, ces Imbonerakure ont fait semblant de les laisser rentrer mais ils ont poursuivi et encerclé Alexis Niyongabo et l'ont tabassé avant que ses collègues n'interviennent. Selon les mêmes sources, le lendemain, ces derniers se sont rendus chez la victime et les Imbonerakure les y ont rejoints et les ont menacés en les accusant de tenir une réunion illégale. Ces membres du parti CNL l'ont alors conduite au CDS Gitaramuka.

I.3. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT PAR DES POLICIERS ET DES MILITAIRES

Quinze personnes arrêtées en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

Dans la matinée du 22 avril 2020, au quartier Nyakabiga II, zone urbaine de Nyakabiga, commune Mukaza, Bujumbura Mairie, 15 personnes ont été arrêtées et embarquées à bord d'un camion de la police par des policiers et des militaires après une fouille perquisition. Selon des sources sur place, ces victimes ont été accusées d'irrégularités diverses dont le non enregistrement dans les cahiers de ménages et le manque de la carte nationale d'identité. Selon les mêmes sources, cinq parmi ces victimes ont été relâchées en cours de route après avoir donné une rançon à ces policiers tandis que les autres ont été libérés du cachot du BSR après avoir payé une amende de 10 000 fbu versée sur les comptes de la Mairie.

I.4. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

Une fillette violée en commune et province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 20 avril 2020 indique qu'en date du 13 avril 2020, vers 21 heures, sur la colline Musagara, commune et province Muramvya, K.I., âgée de 6 ans, a été violée à son domicile par Nazaire Ndayisenga, âgé de 20 ans, travailleur domestique, originaire de la colline Nyagisozi, commune Kiganda, de la même province. Selon des sources sur place, le présumé auteur a été arrêté en date du 14 avril 2020 et détenu au cachot de la brigade Muramvya avant d'être transféré à la prison de Muramvya en date du 22 avril 2020.

II. FAITS SECURITAIRES

Trois membres des partis CNDD-FDD et CNL blessés au cours des affrontements en commune Ntega, province Kirundo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 20 avril 2020 indique qu'en date du 19 avril 2020, au cabaret de la colline Rwimbogo, commune Ntega, province Kirundo, Rwasa Emmanuel, chef de zone Rushubije, membre du parti CNDD-FDD et 2 membres du parti CNL ont été blessés lors d'un affrontement entre des membres de ces deux partis. Selon des sources sur place, ces membres du parti CNL étanchaient leur soif après une réunion tenue à leur permanence communale à Ntega quand ils ont été attaqués par des Imbonerakure des collines Gatwe, Rwimbogo, Nyakibingo, Kanabugiri et Rushubije, en commune Ntega, province Kirundo. Ces derniers venaient aussi d'une réunion d'arrestation des membres du parti CNL organisée par Ntwaza Aimé, conseiller de l'administrateur de Ntega, Rwasa Emmanuel, chef de zone Rushubije, Innocent Manirakiza, ex-directeur de l'ECOFO Nyakibingo. Selon les mêmes sources, après ces affrontements, ces autorités ont arrêté 4 membres du parti CNL tandis que 21 membres autres se sont réfugiés au chef-lieu de la province Kirundo.

Sept membres du parti CNL blessés lors d'une attaque des Imbonerakure en commune Vumbi, province Kirundo

En date du 23 avril 2020, sur les collines Nyamivuma, Burarana, Matyazo et Kirima, commune Vumbi, province Kirundo, Etienne Nsabimana de Burarana, Amédée Nsekerabandya de Nyagatovu, Macumi Ismaël de Nyamivuma, Mpawenayo, Vyagowe, Karenzo et Astere Toyi, tous membres du parti CNL ont été attaqués blessés par un groupe de 18 Imbonerakure dont le prénommé Dismas, chef des Imbonerakure sur la colline Kirima, Safari, Ndururutse, Miburo, Havyarimana, Jean Paul, Nahingaruye, Gasuku, Ntambara, Gifobogo, Muhamed, Ahishakiye, Maneko, Egide, Kadafi, Ruvuri, Venant Ndayishiye et Mpabonye ont attaqué les membres du parti CNL en provenance d'une réunion de préparation de la campagne électorale à Burarana. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure, armés de machettes, des cailloux, des lances et des flèches ont attaqué ces membres du parti CNL en provenance d'une réunion de préparation de la campagne électorale. Selon les mêmes sources, ces victimes sont allées porter plainte auprès du Gouverneur de la province Kirundo et celui-ci leur a promis d'organiser une réunion de pacification qui jusqu'ici n'a pas encore été tenue.

Deux enfants brûlés en commune Gashoho, province Muyinga

En date du 22 avril 2020, le soir, sur la colline et commune Gashoho, province Muyinga, deux enfants ont été brûlés à l'aide de sachets en caoutchouc par leur mère, Guéline Nibogora, enseignante à l'ECOFO Rushara quand elle venait d'un bistrot. Selon des sources sur place, les victimes ont été accusées d'avoir tardé de lui ouvrir la porte de la maison. Selon les mêmes sources, cette femme a été arrêtée par la police et conduite au cachot du poste de police de la commune Gashoho.

Des campagnes électorales précoces du parti CNDD-FDD en Mairie de Bujumbura et en province Kirundo

En dates du 20 et 23 avril 2020, des campagnes électorales précoces du parti CNDD-FDD, en Mairie de Bujumbura et en province Kirundo ont été observées. En effet, en date du 23 avril 2020, dans toutes les zones de la Mairie de Bujumbura, des groupes de 3 à 5 Imbonerakure ont sillonné tous les quartiers porte à porte expliquant comment se dérouleraient les élections du 20 mai 2020. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure étaient munis de cahiers de leur parti pour inscrire aussi de nouveaux adhérents. Selon les mêmes sources, ces Imbonerakure demandaient aussi aux passants de voter pour le candidat Evariste Ndayishimiye. En province Kirundo, depuis le 20 avril 2020, des motos et des véhicules des membres du parti CNDD-FDD portaient des photos de la campagne électorale de ce parti. Selon des sources sur place, à titre illustratif, deux motos dont l'une appartient à Thierry Mwitende, directeur du lycée communal de Budahunga et l'autre au directeur du lycée communal de Buhevyi ainsi que des véhicules du sénateur Gérard Nkezabahizi, des administrateurs Vumbi, Busoni et Gitobe portaient des photos d'Evariste Ndayishimiye et de Pierre Nkurunziza avec des écrits " Tora Evariste Ndayishimiye", ce qui signifie « votez pour Evariste Ndayishimiye ».

Politique en milieu scolaire en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 25 avril 2020, à la permanence communale du parti CNDD-FDD, commune Nyanza-lac, province Makamba, des élèves du Lycée communal de Nyanza-Lac ont été sensibilisés de voter pour le parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, Thaddée Ndayishimiye, directeur dudit Lycée et son préfet des études ont conduit tous les élèves vers cette permanence où ils les ont enseignés et ordonnés de voter pour le parti CNDD-FDD aux élections du 20 mai 2020. Rappelons que la politique en milieu scolaire est interdite par la loi n°1/19 du 10 septembre 2013 portant organisation de l'enseignement de base et secondaire, dans son article 8 qui stipule que « l'école est apolitique. Nulle activité politique n'y est autorisée [...] ».

Dix boutiques pillées en province Mwaro

En date du 20 avril 2020, vers 23 heures, au centre Kibumbu, un groupe de plus de 20 bandits armés de fusils et de machettes ont pillé tous les produits contenus dans 10 boutiques dont l'une appartenant à l'association des enseignants de Kibumbu. Selon des sources sur place, les biens volés ont été transportés à bord d'un camion. Selon les mêmes sources, des veilleurs ont vu ces bandits et ont fui à cause de la peur puis ils ont alerté la police mais celle-ci est intervenue un peu tard.

Un membre du parti CNL malmené en commune Bugenyuzi, province Karuzi

En date du 22 avril 2020, vers le soir, sur la colline Nyagoba, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, Benjamin Nkurunziza, membre du parti CNL, s'est échappé à son domicile d'une attaque des Imbonerakure de cette colline. Selon des sources sur place, depuis ce jour, Benjamin ne loge plus chez lui de peur d'être tué et sa maison est surveillée pendant la nuit par des Imbonerakure. Selon les mêmes sources, il a été informé que Blaise Pascal Riyazimana, représentant du parti CNDD-FDD sur cette colline a donné un ordre aux Imbonerakure de l'éliminer en vue de faire peur aux membres du parti CNL de cette localité.

Discours d'incitation à la violence en commune Bugenyuzi, province Karuzi

En date du 25 avril 2020, vers 9 heures, sur la colline Muyange, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, Cyprien Hategekimana, chef de cette colline a appelé des Imbonerakure de chasser tous les membres du parti CNL en date du 21 mai 2020, une fois le parti CNDD-FDD gagnerait les élections de mai 2020. Selon des sources sur place, ces propos ont été prononcés lors d'une réunion à l'intention de la population de cette colline dominée par des Imbonerakure comme suit :« Mbonerakure mwese, CNL igatsindwa, n'ukuvuga yuko kw'igenekerezo rya 21 rusama 2020, Imbonerakure yose aho iva ikagera, n'ukuzindukira ku ngo zose z'aba CNL gutamba hanyuma nabo baze bamenye iyo banyikira. Imbonerakure izokwihenda igasiba canke ikigwara nayo nyene ize imenye iyo ija ». Ce qui signifie : *« Vous les Imbonerakure, si le parti CNL perd les élections, vous êtes tous appelés à vous réveiller tôt en date du 21 mai 2020 et vous rendre aux ménages des membres du parti CNL pour danser et ils vont s'en fuir. Un Imbonerakure qui s'absentera à cette activité aura également à s'enfuir ».*

III. CONCLUSION

Des allégations de violations, des atteintes et des violations des droits de l'homme consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays.

Des cas de VS, de torture et d'arrestations arbitraires continuent d'être relevés dans différents coins du pays.

Des cas d'intolérance politique, de la politique en milieu scolaire et des campagnes précoces du parti CNDD-FDD ont été observés dans certaines provinces du pays.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes qui est attribuée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.